



Chronique de mai 2018 (mise à jour le 19 juillet 2021)

Saga Gallifet d'Honon de Cairanne Alexandre Justin Marie Gallifet (1790-1851)

Bien national, le château Gallifet à Cairanne est vendu le 17 octobre 1796. André Meissel fils, habitant Marseille, en est l'acheteur *via* un prête-nom Joseph Vaton d'Avignon¹. Cette vente est enregistrée dans le répertoire de l'administration centrale du département de Vaucluse. Cependant il est reporté dans la marge une note manuscrite curieuse : « Extrait expédié à M. de Gallifet, le dix mars 1834 ». Quarante ans après la vente, les Gallifet sont de retour à Cairanne !



Source : privée

Le château Gallifet vu de la chapelle (début XX^e siècle)

Nous avons trouvé ultérieurement la confirmation de ce retour dans une lettre du Directeur de l'enregistrement au préfet² en date du 4 juin 1834 aux Archives départementales de Vaucluse :

J'ai l'honneur de vous renvoyer la pétition de M. de Gallifet...

J'ai fait faire de vaines recherches pour m'assurer de l'existence du jardin dit de la chapelle revendiqué par M. de Gallifet comme n'ayant pas été compris dans la vente du 17 octobre 1796...

Ces revendications ont été nombreuses, au retour des émigrés pour reprendre possession de leurs biens vendus. Beaucoup d'irrégularités s'étaient glissées dans les ventes des biens nationaux et la tentation était grande de revendiquer ces biens malgré les dispositions légales qui maintenaient l'authenticité des actes passés. Toutes ces revendications ont eu lieu entre 1800 et 1810 mais pas quarante ans après !

¹ ADV, 7Q57.

² ADV, 6Q15.

Gallifet appuie son argumentaire sur un acte notarié, un bail de mars 1785, en affirmant que la vente ne portait que sur les biens du bail et que le jardin en question n'était pas compris dans ce bail !

Certes, dans le bail, il existe deux jardins dont l'un réservé au propriétaire mais le directeur de l'enregistrement conteste cet argument, s'étonne d'une telle revendication tardive et évoque la prescription trentenaire !

« *J'estime donc M. le Préfet que par ces différents motifs il doit être déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'envoi en possession de M. de Gallifet...* »

L'affaire en resta là.

Mais qui est ce Gallifet qui s'intéresse à la chapelle du château ?

Il s'agit d'**Alexandre Justin Marie**, fils de **Louis François Alexandre**, le cousin éloigné (voir chronique précédente).

Il reprend le titre de marquis !

Militaire, il est commissaire de Louis XVIII en 1817 et démissionne de l'armée en 1830 avec la venue de la monarchie de Juillet.

Il vit entre le château du Tholonet près d'Aix-en-Provence et l'hôtel particulier au faubourg Saint-Germain à Paris.

Pourquoi ce soudain intérêt pour la chapelle de Cairanne ?

Pour honorer ses ancêtres ?

Pour donner consistance à une coloration locale après un échec à un projet d'élection en 1831 à Arles ? Nous n'avons pas la réponse !

Un pamphlet avait toutefois circulé³ :

« *Dans son ambition vulgaire
Vous voyant peu dans le lointain
Assis au faubourg Saint-Germain...* »

Il subira un deuxième échec pour être élu au collège électoral de Tarascon en 1843⁴.

Il est le père du général Gallifet qui réprima très durement la Commune de Paris en 1871 (Le « Massacreur » de la Commune, mais le défenseur de Dreyfus).

La chapelle Notre-Dame de Grâce à Cairanne

La première mention de cette chapelle dans les archives est un prix-fait (devis) pour sa décoration intérieure en 1616, signé par Alexandre I⁵ chez le notaire Pierre Rigaud à Avignon.



Source : mairie de Cairanne

La chapelle Notre-Dame de Grâce



³ AN, 107AP/13.

⁴ AN, 107AP/12.

⁵ AN, 107AP/20.

Puis en 1636, un mariage est signalé dans les registres paroissiaux de Cairanne.

En 1690, Pierre Gallifet est enterré ; puis en 1698, la femme d'Alexandre III.

En 1706, après le départ de ce dernier à Saint-Domingue, il n'y aura plus de Gallifet habitant le château. Alexandre III fait son testament à Petite-Anse⁶ à Saint-Domingue en 1718 et lègue une certaine somme pour les réparations de la chapelle.

L'entretien de celle-ci doit laisser à désirer puisque, lors d'une visite pastorale⁷ en 1726, l'évêque note qu'il pleut dans la chapelle et qu'il faut réparer le toit.

Nouvelle visite pastorale en 1764⁸, l'évêque est très content de l'état de la chapelle, surtout qu'il est invité à dîner par le régisseur du domaine, de Vitalis.

La Révolution arrive : en 1792, l'inventaire de la chapelle est fait⁹ : divers ornements d'église sont enregistrés avec notamment un calice en argent pesant une livre.

Puis la chapelle est vendue, dans le lot du château, comme bien national aux enchères en 1795. En 1808, on apprend que le château appartient à l'ordre de la Légion d'honneur¹⁰ puis à un certain Lambert-Juge de Valréas.

En 1830, le cadastre napoléonien¹¹ définit la chapelle comme un bâtiment rural !

La chapelle est remise en état en 1891 par la femme du propriétaire du moment Lambert-Juge, Virginie Mévil ou Rachel Mardochée dont la famille est de confession juive¹².

Mais nous abordons déjà une prochaine chronique !

Lors de périodes de sécheresse, il existait une procession de Cairanne vers cette chapelle pour demander la pluie¹³.

Gérard Cousot

Summary: 40 years after the French Revolution and the sale of their Cairanne properties, the Gallifet family claims the already sold chapel Notre-Dame de Grâce and the garden of the chateau. The French administration is not convinced by the arguments and stops the demand. The chapel is built around 1616 but its maintenance is irregular. The last main reshape is made in 1891.

Note après publication

« Du temps de mon père, il y avait deux musiques (à Sainte-Cécile) la « Municipale » et une autre qui était à part et qui était contre la « Municipale ». La Municipalité empêchait l'autre de jouer, alors ils allaient jouer à Gallifet. Et après avoir donné leur concert, ils faisaient bal devant la chapelle de Gallifet.

Et mon père disait : « Nous, on avait toute la jeunesse qui dansait et la « Municipale » qui jouait devant les cafés, ils n'avaient personne... »

Récit d'Andrée Gauthier, **Regard sur le passé de Sainte-Cécile**, Jean Flour, 2013.

⁶ AN, 107AP/5.

⁷ ADV, 6G19.

⁸ ADV, 6G28.

⁹ ADV, 5Q 17.

¹⁰ ADV, Cairanne 3MN1. Nous n'avions pas encore trouvé les conditions d'acquisition du château par l'ordre de la Légion d'honneur. C'était une fausse piste, nous avons trouvé l'acquéreur ultérieurement qui est Caroline Lescuyer-Offand voir la chronique page 141.

¹¹ ACC, mairie de Cairanne.

¹² Voir chronique page146.

¹³ F. Alary, *Quelques notes d'histoire sur Cairanne*, Edition 2001.